



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2026/12

Le 7 mai 2026

M. Santiago Villalpando élu greffier de la Cour internationale de Justice

LA HAYE, le 7 mai 2026. Lors d'une séance privée qui s'est tenue ce jour, la Cour internationale de Justice a élu M. Santiago Villalpando, de nationalité argentine, au poste de greffier. Il succédera à M. Philippe Gautier, dont le mandat prendra fin le 31 juillet 2026.

M. Villalpando est actuellement le conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et directeur de son Office des normes internationales et des affaires juridiques, fonctions qu'il exerce depuis 2019. Auparavant, il avait occupé divers postes au sein du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, notamment ceux de chef de la section des traités du Bureau des affaires juridiques (2013-2018), de greffier du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies à New York (2010-2011) et de juriste à la division de la codification (2006-2009).

M. Villalpando a également été juriste au Greffe de la Cour internationale de Justice (2002-2006) et référendaire au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1996). Membre de diverses institutions scientifiques et sociétés savantes, notamment l'Institut de droit international, il a enseigné dans plusieurs universités et est l'auteur de nombreuses publications dans différents domaines du droit international.

Conformément à l'article 22 du [Règlement de la Cour](#), M. Villalpando a été élu pour un mandat de sept ans.

Les fonctions du greffier sont définies à l'article 26 du Règlement de la Cour. Le greffier assiste la Cour dans l'exercice de sa fonction judiciaire et sert d'intermédiaire pour les communications entre la Cour et les parties qui se présentent devant elle. En sa qualité de chef du Greffe, il assure la gestion de l'ensemble de ses départements et services.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions spécialisées dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint : +31 (0)70 302 2481

Adresse électronique : media@icj-cij.org